



L'énergie renouvelable locale par et pour les citoyens

LETTRE INFO

SPÉCIALE FINANCEMENT

Nous vous le disions dans la lettre d'information N°4.

Après une longue période de gestation, **CIBRAV c'est parti !**

○ Rappel de la situation actuelle de CIBRAV

- **Les projets déjà signés nécessitent un investissement de 910 k€ environ.**
 - Crillon, toit du Mas de l'Arbonne : 30 k€.
 - Mazan, ombrières du parking de la Boiserie : 420 k€.
 - Bedoin , ombrières de l'aire de stationnement des caravanes : 460 k€.

Pour que les banques acceptent d'en financer 80 %, CIBRAV doit de réunir en fonds propres un minimum de 20 % soit 182 k€.

Plus CIBRAV collectera de fonds propres, plus ses coûts diminueront et moins elle dépendra des banques.

- **Les fonds propres (capital social) de CIBRAV sont de 81,5 k€ à fin novembre 2023.**
 - 4 créateurs : 30 k€.
 - 68 citoyens (hors créateurs) : 38 k€.
 - Partenaires publics (mairie de Crillon, Cove, SEV 84, PNR) : 7 k€.
 - Partenaires privés (4 entreprises) : 6,5 k€.
- **CIBRAV a besoin de votre participation financière forte pour rassembler les 100 k€ qui lui manquent pour réaliser ses trois projets.**

Vous avez deux possibilités complémentaires.

- **Acheter des parts de capital social (1part = 50 €).** Ces parts sont bloquées cinq ans et ne pourront être remboursées qu'à leur valeur initiale au maximum.
- **Ouvrir un compte courant d'associé rémunéré,** sur 3 ans (intérêt 2 %) ou 6 ans (intérêt 3 %) en y déposant un minimum de 2000 € et à condition de posséder déjà 20 parts de capital social soit 1000 €.

- **Investir dans CIBRAV c'est faire un placement de votre épargne**
 - **Peu risqué**
 - Revenus de la coopérative reposant en totalité sur un contrat de 20 ans avec EDF OA.
 - **Éthique**
 - Les deux tiers des bénéfices seront réinvestis dans des projets locaux similaires.
 - L'utilisation des fonds est transparente et locale sous le contrôle des sociétaires.
 - **Vertueux**
 - Il sert uniquement à produire localement de l'énergie renouvelable non carbonée.
 - Il permettra bientôt d'auto consommer sur place l'électricité produite et donc de générer des économies durables pour les collectivités et les particuliers du territoire.
 - **Local**
 - L'argent investi reste sur le territoire.
 - Tous les partenaires sont locaux.
 - Les projets sont et seront tous à quelques kilomètres de chez vous et bien visibles !
 - **Concret**
 - Chaque fois que vous investissez 1 000 € vous nous permettez de produire 1 MWh par an.
 - Si vous investissez 4 500 € vous nous permettez de produire environ 4,5 MWh par an c'est-à-dire la consommation moyenne d'une famille (hors chauffage).

Alors vous qui êtes intéressé mais attendiez de voir ;

vous qui voulez participer à la transition énergétique mais ne savez pas toujours comment ;

vous qui voulez que votre épargne serve à des projets conformes à vos idées et sous contrôle ;

c'est le moment d'augmenter votre participation pour assurer la réussite des projets de votre coopérative locale et citoyenne.

[Informations et démarches à effectuer sur cibrav.fr rubrique « nous rejoindre ».](#)

[Prochaines réunions publiques, deux dates à retenir :](#)

- **Mazan le 8 février 2024 ;**
- **Bédoin le 11 avril 2024.**